



# LE BOULAY

## Lettre d'information n°39

*Printemps 2014*



### Dates à retenir :

1 <sup>er</sup> juin	Vide grenier (APE)
21 Juin	Cochon grillé avec bal gratuit (Comité des fêtes)
27 Juin	Fête de l'école (Ecole-APE)
7 Septembre	Course cycliste - La Touche
21 Septembre	Course cycliste - Le Bourg
4-11 Octobre	Soirée moules-frites (Comité des Fêtes)

**Mairie :** Tel : 02 47 56 82 35 – Fax : 02 47 29 61 35  
[mairieleboulay37@wanadoo.fr](mailto:mairieleboulay37@wanadoo.fr)  
[www.leboulay.fr](http://www.leboulay.fr)



**HORAIRES DE LA MAIRIE :**  
 lundi, mardi, jeudi, vendredi  
 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Le Maire et les adjoints vous reçoivent sur RDV à la mairie le samedi matin.

### Le Mot du Maire



Le 23 mars dernier vous avez élu les 15 conseillers municipaux dont la répartition figure en page centrale. Leur fonction consiste à participer aux 11 réunions de conseil municipal annuelles, aux réunions de commissions et à représenter la commune dans différentes instances locales ou départementales (Communauté de Communes, SIEIL, SATESE, SIAEP...).



La moyenne d'âge de l'équipe en place est inférieure à 50 ans (de 25 à 67 ans). De professions différentes et étant harmonieusement répartis sur le territoire communal, les élus offrent une pluralité, source de richesse. Je note l'implication de chacun au cours des deux premières réunions de conseil municipal et la volonté de voir aboutir des projets.

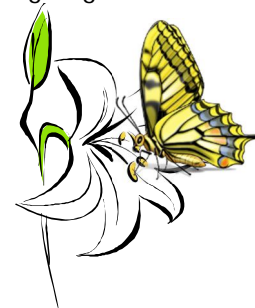
Je tiens à remercier les conseillers sortants, Colette KERHOAS, Jocelyne AMIRAL, Jacky TASSIN, Bernard DE COSTA, Philippe JARDIN et Laurent THULLIER, qui ont œuvré durant 6 ans pour le bien de la commune, c'est-à-dire de nous tous.



Comme beaucoup de communes, Le Boulay est confronté à une situation financière tendue, liée à des dépenses imposées par l'Etat (semaine des quatre jours et demi par exemple) et une révision à la baisse des dotations de l'Etat. En conséquence, nous avons établi un plan de réduction drastique des dépenses (non remplacement du personnel en CAE, mutualisation des travaux entre communes, gel de la dotation pour l'école, réalisation de travaux en interne, réduction des dépenses d'éclairage publique, baisse de l'indemnité des élus, limitation des travaux de voirie...).



Une page de notre histoire se tourne. Le hangar dit de la « Cuma » a été démonté pour être remplacé par deux constructions. La vente de ce terrain nous permet d'amortir l'achat du hangar au lieu-dit « Le Couvent » ainsi que la grange. Nous en sommes propriétaires depuis le 22 mai dernier.



**Le Maire**  
**Jean Pierre GASCHET**

# Informations communales

## Le PLU revu

Notre Plan Local d'Urbanisme, document administratif qui régit l'aménagement du territoire communal (maison, cabane de jardin, fenêtre de toit, couleur des volets, clôture...) sera réétudié en 2015 et 2016. Accepté au Tribunal Administratif en 2003, il a été attaqué par une personne. Après une procédure juridique de 7 ans (3 avocats différents pour notre adversaire et une avocate spécialiste du droit des sols pour la commune), ce même tribunal nous a obligés à l'abroger. Cela aura pour conséquence de figer des projets. Donc, si vous avez l'intention de déposer un permis de construire ou une déclaration préalable, il est important que vous puissiez le faire dès maintenant. Le délai de réalisation des travaux est de deux ans après l'acceptation.

## Suppression de lignes électriques et nouveau transformateur

La pose d'un transformateur au niveau du sol à proximité de la mairie est effective depuis le mois d'avril. Grâce à l'action du Conseil Municipal et à l'opiniâtreté d'un conseiller, le cube en béton situé à proximité de l'école, de l'église et de la mairie sera détruit et les lignes électriques seront supprimées. Ces travaux entièrement financés par ERDF, permettront le stationnement et participeront à l'embellissement de notre village.

## Communauté de Communes du Castelrenaudais

Cet établissement public permet de mettre certains services en commun (collecte et transport des ordures ménagères, assainissement non collectif, petite enfance, instruction des permis de construire...) et de porter des projets d'ampleur (zones d'activités, centre aquatique...) sur un territoire. Stéphanie WERTHEIMER et notre maire Jean-Pierre GASCHET sont les représentants de la commune. Participeront également Véronique BOUHOURS et Jean-Luc BRUNEAU dans les cinq commissions. Jean-Pierre GASCHET, Maire du Boulay a été élu Président de la Communauté de Communes du Castelrenaudais. Son objectif est, entre autres, de maintenir et de développer l'emploi sur le territoire afin de créer de la valeur ajoutée. Vous pouvez obtenir plus d'information en allant sur le site internet [www.cc-castelrenaudais.fr](http://www.cc-castelrenaudais.fr).

## Villes et villages fleuries

Le Conseil Municipal a décidé de participer au concours des villes et villages fleuries. En parallèle, Deux maisons, les mieux fleuries de la commune, seront choisies pour participer au concours départemental des maisons fleuries.



## Distribution de copeaux de bois

Le 29 mars dernier a eu lieu une distribution gracieuse de copeaux de bois. Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, une vingtaine de familles du Boulay a pu bénéficier de cette initiative visant au recyclage des déchets verts. Pour les amateurs de jardinage, sachez qu'il est possible d'incorporer les copeaux au compost ou à la terre de jardin, ce qui permet de l'aérer et de l'enrichir (sans excès car cela augmente l'acidité !). La réalisation de paillis permet également de limiter l'évaporation après arrosage et ainsi de réaliser de réelles économies d'eau. Autour de vos salades pour faire fuir les limaces ou au pied des fraisiers pour que vos fraises ne se salissent plus ... les copeaux offrent des solutions « écologiques » et économiques au jardin !

## Appel aux professionnels du Boulay

La mairie du Boulay souhaite réaliser cette année un annuaire répertoriant les acteurs et professionnels d'activités économiques, culturelles, artistiques, de sport et de loisirs. Cet annuaire peut vous donner l'opportunité d'une publicité efficace auprès de vos concitoyens. Merci de vous faire connaître rapidement auprès du secrétariat de la mairie afin d'y figurer !

## Cérémonie du 8 Mai

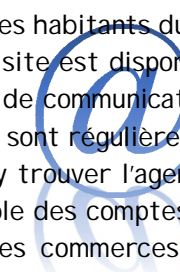
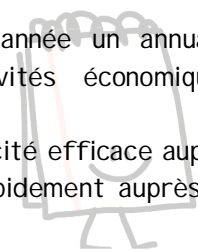
Le 8 mai a eu lieu la commémoration de la fin de la 2<sup>nde</sup> Guerre Mondiale (et la fin de la guerre en Europe) à laquelle de nombreux habitants du Boulay ont assisté.

Le 8 mai 1945, la population faisait éclater sa joie après l'annonce radiophonique faite par le Général De Gaulle ; cette annonce a été reprise en 2014 par les enfants du Boulay pour cette occasion.

Le devoir moral qu'est le devoir de mémoire est à transmettre à nos enfants afin d'entretenir le souvenir des souffrances subies dans le passé pour que cela ne se reproduise jamais. Nous vivons grâce à cela dans une Europe pacifiée, souvenons-nous.

## Site INTERNET

Nous rappelons à tous les habitants du Boulay que la commune possède son propre site Internet. Ce site est disponible à l'adresse Web suivante : <http://leboulay.fr>. Ce moyen de communication permet à tous les habitants d'obtenir les informations qui sont régulièrement affichées sur les panneaux officiels ; mais également d'y trouver l'agenda de la commune, les services gérés par la mairie, l'ensemble des comptes-rendus de conseils municipaux, le panel des associations, des commerces et artisans,... et aussi un peu d'histoire sur notre belle commune.



# Nouveaux rythmes scolaires



Toutes les écoles de France doivent, en septembre 2014, sacrifier aux nouveaux rythmes scolaires tels que définis par le Ministère de l'Education Nationale. Ainsi donc en sera-t-il pour l'école Jean Bouhours du Boulay. Nos enfants auront toujours 24h de classe par semaine mais réparties sur quatre jours et demi au lieu de quatre. Ils fréquenteront l'école le mercredi matin, moment défini par les chronobiologistes comme étant le plus favorable aux apprentissages. Ces nouveaux rythmes visant à alléger la journée de classe et par ce fait à favoriser une meilleure concentration de l'élève sur des temps plus courts, « la cloche » sonnera désormais à 16h15 au lieu de 16h30 et le mercredi à midi. Le lundi, de 15h15 à 16h15, une heure d'activités pédagogiques complémentaires sera dispensée par les enseignantes tandis que la municipalité prendra à sa charge des activités éducatives et ludiques, contribuant à l'épanouissement de l'enfant (les Temps d'Activités Périscolaires). Ces activités, non obligatoires, seront assurées par le personnel communal de l'école et des intervenants extérieurs. La prospection pour le recrutement de ces intervenants et l'organisation de ce nouvel emploi du temps sont en cours.

La municipalité lance à cette occasion **un appel à candidature**.

Si vous avez des connaissances dans un domaine spécifique, une compétence particulière, un savoir-faire à transmettre, un loisir, une passion que vous pouvez mettre à la portée des enfants et aimeriez partager avec eux, vous êtes invités à vous faire connaître.

Ce peut être des activités physiques, plastiques, musicales ... ou manuelles telles que jardinage, broderie sur canevas, scrapbooking, cartonnage, pliage etc....

Les candidatures sont à déposer en mairie  
jusqu'au 10 juin 2014.

## Récupération des ferrailles

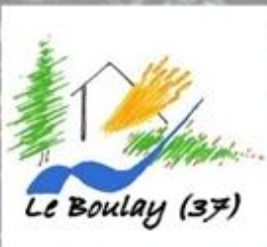
La commune propose de récupérer les ferrailles qui vous encombrant (pas de véhicule avec immatriculation). L'agent technique passera avec le tracteur communal le **Mercredi 18 juin 2014**. Merci par avance de vous inscrire en mairie avant le lundi 16 juin 2014.

## Vitesse excessive dans le lotissement du « Haut Bourq »

Plusieurs dizaines d'enfants circulent à pied ou à vélo dans la Rue de la Glaise et la rue des Bouleaux. Nous demandons aux automobilistes **de réduire de manière significative leur vitesse et d'être vigilant**. La répression est souvent mal perçue par tous et il y a peut-être votre enfant parmi ceux qui circulent dans ces rues !







# Le nouveau visage du Conseil Municipal



**Jean-Pierre GASCHE**  
Maire de LE BOULAY



**Stéphanie WERTHEIMER**  
1ère Adjointe



**Christian GARET**  
2nd Adjoint



**Véronique BOUHOURS**  
3ème adjointe



**Jean-Luc BRUNEAU**  
4ème adjoint



**Christian MICHENEAU**  
Conseiller Municipal



**Christophe ROUSSEAU**  
Conseiller Municipal



**Mylène BORDE**  
Conseillère Municipale



**JOUANNEAU Jacky**  
Conseiller Municipal



**Marc QUID'BEUF**  
Conseiller Municipal



**Fabrice TERCINET**  
Conseiller Municipal



**Stéphane BEGEY**  
Conseiller Municipal



**Stéphane PRIMAULT**  
Conseiller Municipal



**Martine RENARD**  
Conseillère Municipale



**Muriel OUDIN**  
Conseillère Municipale